



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 112698

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention du Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le fait que les femmes retraitées ont touché en 2004 une pension moyenne de 1 007 euros bruts par mois, soit 38 % de moins que les hommes qui ont pour leur part perçu 1 622 euros. La DREES explique que « la faiblesse relative des retraites perçues par les femmes s'explique par des plus carrières courtes et moins bien rémunérées ». Ainsi, seules 44 % des femmes retraitées ont pu valider une carrière complète pour toucher une retraite à taux plein, contre 86 % des hommes. Il souhaite connaître sa position sur cette situation et les moyens qui peuvent être mis en oeuvre pour aboutir à une égalité réelle entre les hommes et les femmes en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112698

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12850